

étude d'enseulement

Les illustrations des ombres portées par les bâtiments proposés sont générées à l'équinoxe du printemps le 21 mars. Ces conditions d'enseulement correspondent également à celles de l'équinoxe d'automne du 21 septembre, c'est-à-dire à la période moyenne du trajet solaire, alors que la durée du jour et de la nuit est équivalente. Ces illustrations permettent de suivre la course des ombres générées par le projet et leurs impacts sur le contexte urbain limitrophe.

Les impacts étudiés concernent l'éclairage naturel et l'enseulement des propriétés résidentielles voisines, ainsi que l'enseulement des rues, des parcs et des lieux publics.

PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES VOISINES :

Le principal impact anticipé sur le milieu résidentiel voisin est généré à compter de 13h par le bâtiment de huit et quatre étages au nord de la rue Marcel-Pépin. L'ombrage couvre l'ensemble de la cour de cet immeuble à partir de 16h. Cette cour est occupée par un espace de stationnement extérieur. Le jeu de volumétrie résumé par le retrait de quatre étages du côté est de l'immeuble limite toutefois la portée de cet ombrage. L'éclairage naturel de la plupart des logements est ainsi préservé une majeure partie de la journée.

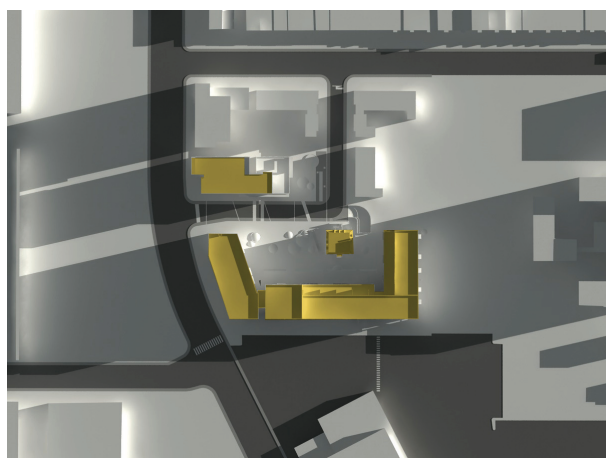
RUES, PARCS ET LIEUX PUBLICS :

L'immeuble de huit étages proposé au sud de la rue Marcel-Pépin crée de l'ombrage sur une portion de cette rue à partir de 14h. L'étroitesse de la barre, aux abords de la rue Rachel, réduit la portée de cet ombrage, alors qu'une majeure partie de l'emprise publique demeure ensoleillée de 8h à 16h. Cela, particulièrement devant le Centre-Raymond-Préfontaine, où l'on retrouve différentes activités à caractère public (salle commune, terrasse, etc.) ainsi qu'aux abords du futur parc de quartier de l'autre côté de la rue. D'ailleurs, ce dernier bénéficie d'un ensoleulement sur 100% de sa superficie pratiquement toute la journée, soit de 10h à 15h.

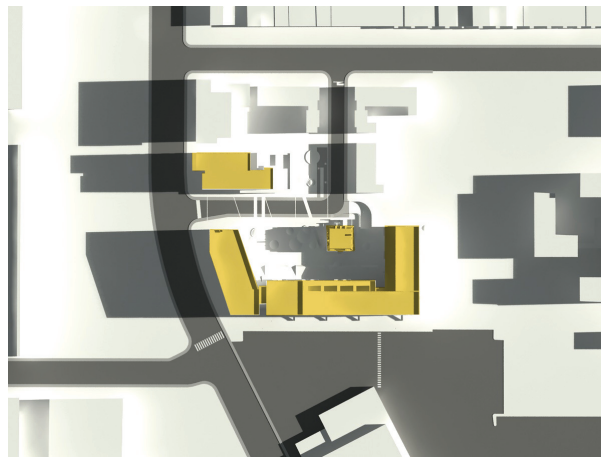
La rue Rachel bénéficie pour sa part d'un ensoleulement de près de cinq heures consécutives sur ses deux côtés, entre 13h et 18h. Cet ensoleulement en après-midi et en début de soirée concorde avec l'achalandage des activités commerciales limitrophes.

Finalement, le jardin proposé autour du Centre Raymond-Préfontaine bénéficie d'un ensoleulement sur près de 50% ou plus de sa superficie durant cinq heures consécutivement, entre 9h et 14h. L'immeuble à caractère historique et les activités qui y prennent place profitent également d'un éclairage naturel optimal, une majeure partie de la journée.

ÉQUINOXES DU PRINTEMPS ET D'AUTOMNE (21 MARS ET 21 SEPTEBRE)



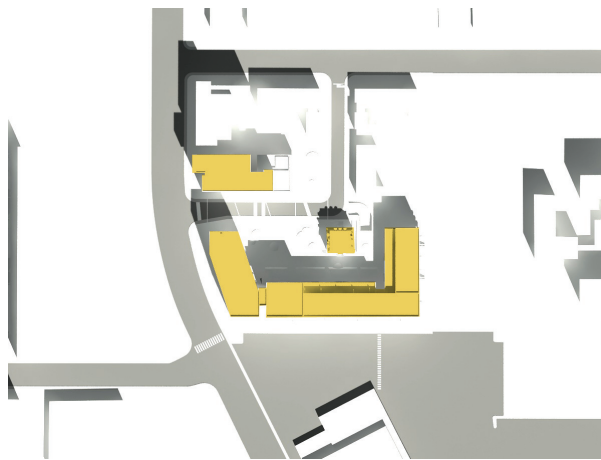
8h00



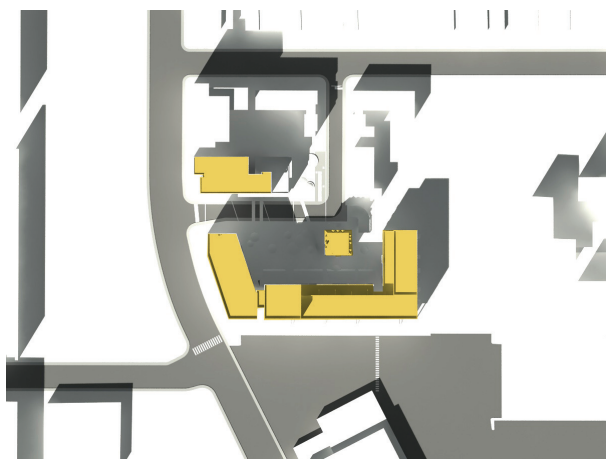
9h00



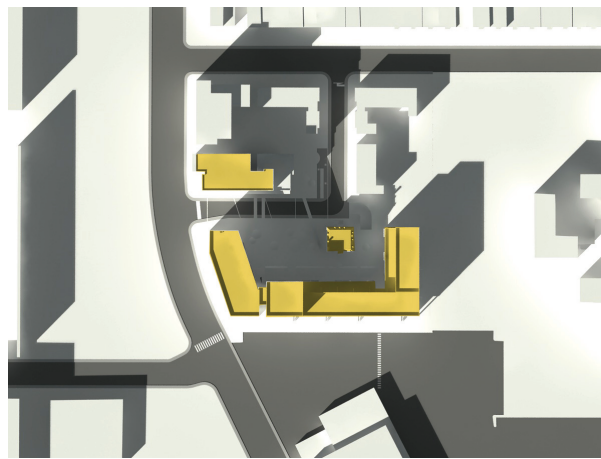
12h00



13h00



16h00



17h00



10h00



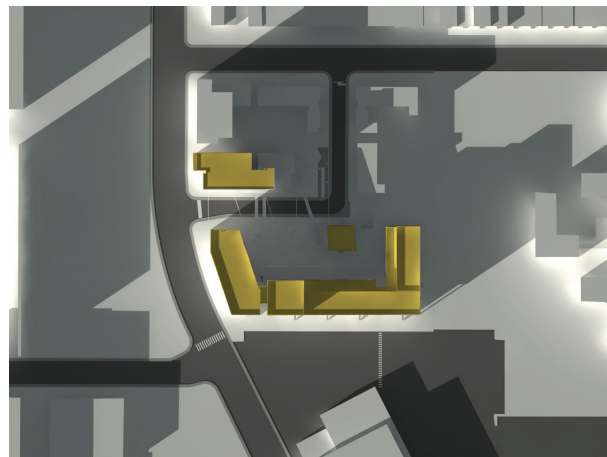
11h00



14h00



15h00



18h00